

Date de dépôt : 26 novembre 2013

Rapport

de la Commission judiciaire et de la police chargée d'étudier la proposition de motion de M^{mes} et MM. Pascal Spuhler, Thierry Cerutti, Sandro Pistis, Henry Rappaz, Dominique Rolle, André Python, Guillaume Sauty, Florian Gander et Marie-Thérèse Engelberts : Ecoles primaires des Pâquis : trafic de drogue, spectacle permanent pour les enfants...

Rapport de M. Jean-Marie Voumard

Mesdames et
Messieurs les députés,

La motion 2078 a été déposée au Grand Conseil le 2 avril 2012.

Le parlement a décidé, le 9 juin 2012, de la transmettre à la Commission judiciaire et de la police pour traitement.

La Commission judiciaire et de la police, présidée successivement par M^{me} Nathalie Fontanet et M. Cyril Mezrahi, l'a étudiée lors des séances des 13 et 20 juin et du 14 novembre 2013.

Ont assisté à ces séances, M. Antoine Landry, secrétaire général adjoint/DS, et M. Fabien Mangilli, secrétaire scientifique/SGGC.

Les procès-verbaux ont été tenus par M^{mes} Laura Andres et Margaux Saudan. Qu'elles soient remerciées pour la fidèle restitution des travaux de la commission.

Présentation de la motion

M. Spuhler déclare en préambule que certaines choses ont évolué depuis le dépôt de cette motion, notamment grâce à l'arrivée de M. Maudet au Conseil d'Etat.

Cette motion a été également déposée au Conseil municipal de la Ville de Genève, où elle demande une collaboration accrue entre la gendarmerie et la police municipale pour qu'elles fassent des patrouilles près de l'école. Le problème est qu'aujourd'hui on a une centaine de dealers qui sont en permanence entre la rue de Berne, la rue de Zurich, la rue de Monthoux, la rue de Fribourg et la rue de Neuchâtel qui entourent l'école de la rue de Zurich. Ils sont là nuit et jour. La nuit cela peut se discuter, mais la journée, ce n'est pas un spectacle pour les enfants. Il trouve cela intolérable, les enfants ne sont pas là pour apprendre les incivilités. Il a lui-même son enfant à la rue de Zurich, qui lui en parle, ainsi que du ressenti des enfants par rapport à ces gens. Lors d'une discussion de l'association des parents d'élèves, le directeur a affirmé avoir vu un de ces dealers dans la cour, qui n'avait rien à y faire, et quand il lui a demandé ce qu'il faisait là, il a dit qu'il allait aux toilettes. M. Spuhler rappelle qu'il y a un tronçon entre la rue de Berne et la rue de Zurich fermé à la circulation, avec un espace public de détente, et que ces gens profitent largement de ces espaces, vis-à-vis de la cour de récréation. Cette motion a été déposée aussi au conseil municipal, où elle a été également traitée. M. Maudet a pris en main les choses, et a lancé la patrouille *School*, i.e. des renforts de surveillance par rapport aux écoles.

On a pu les voir en septembre, en patrouille, régulièrement à l'entrée et à la sortie des classes, et même aux récréations.

C'était voyant en septembre, en octobre un peu plus faible, mais aujourd'hui il n'y a plus personne. Ce n'est pas en donnant des coups d'épée dans l'eau qu'on va y arriver. Il ne faut pas laisser de dealers, qui commettent un délit, près des écoles, même si on décide de les tolérer un petit peu.

Il n'y a pas de questions.

Discussion

Un député (PLR) aimerait recevoir le directeur de l'école, car on a souvent parlé avec la police et les îlotiers, mais il pense que cet éclairage-là serait intéressant.

Un commissaire (MCG) approuve l'audition du directeur de l'école, et aimerait aussi entendre les parents d'élèves des Pâquis, pour avoir leur ressenti.

Une députée (S) est d'accord avec les propositions d'auditions.

Un député (MCG) indique que, concernant le trafic de drogue, il est bien connu qu'à la rue de Zurich les dealers sont présents, et il aimerait un petit rappel de ce qu'il en est de la part de l'îlotier du poste des Pâquis et de celui de Cornavin. Il propose de les entendre.

Un député (Ve) soutient la volonté d'entendre le directeur de l'école des Pâquis. Selon lui, il faut auditionner et étudier, et le département a changé, les choses ont bougé, et passablement de choses ont été faites sur le terrain.

Un député (PLR) déclare que, pour son groupe, il est intéressé par la M 2078.

Un député (PDC) indique qu'il soutiendra les demandes d'auditions faites, et qu'il est aussi important d'avoir un retour du Conseil d'Etat, sachant que la plupart des rues citées sont concernées par le plan de vidéoprotection.

Un député (MCG) dit que, d'après le plan de la vidéoprotection, l'école n'est pas concernée.

La Présidente demande aux commissaires s'ils souhaitent entendre le département, par le biais de l'officier de gendarmerie dévolu à la proximité. Les commissaires sont d'accord. Par consensus, les commissaires décident d'entendre également le directeur de l'école et l'association des parents d'élèves.

Séance du 20 juin 2013

Audition de M. Luc Broch, adjudant de la gendarmerie

M. Broch commence par rappeler la chronologie des événements. Les Pâquis forment une région où il y a du trafic de drogues. Toutefois, la ligne rouge a été franchie lorsque ce trafic s'est opéré dans le préau de l'école primaire des Pâquis. Ainsi, l'opération *School* a été mise en place. Dans un premier temps, la direction de l'école et l'entourage de l'école ont été contactés. Dans un second temps, deux semaines avant la rentrée, la police cantonale et la police municipale ont commencé à faire pression sur les dealers. Dans un troisième temps, dès la rentrée, il a été mis en place des points fixes avec une présence policière visible en uniforme afin de dissuader les trafiquants.

Suite à ces mesures, le phénomène s'est déplacé à l'école des Seujets. Ainsi, la police a mis les mesures en place dans cette école également.

Aujourd'hui, cela fait une année qu'il y a une présence dissuasive de la police. Depuis lors, il n'y a plus aucun problème aux alentours des écoles.

Un député (Ve) remarque de nombreux trafics aux alentours de la plaine de Plainpalais, notamment vers la rue Colonel-Coutau. Il demande s'il y a également une présence policière dans cette zone.

M. Broch répond que la plaine de Plainpalais est un lieu stratégique pour le trafic de drogues.

Les opérations policières y sont courantes. Les doléances citoyennes sont en nettes diminutions.

Séance du 14 novembre 2013

Audition de M^{mes} Nicole Kuderli Berkane et Marina Rampini Itsouhou, membres de l'Association des parents d'élèves des Pâquis

M^{me} Kuderli Berkane remarque que la situation s'est améliorée depuis la mise en place des opérations *School* et *Mousquetaire* menées par les APM et la police cantonale. Cependant dès la tombée de la nuit, la fréquentation de ces rues redevient ce qu'elle est. A partir de 17h30, sachant que les enfants ont des activités parascolaires et sortent vers 18h, cela peut être dérangeant, si ce n'est dangereux. Un autre dérangement vient aussi de l'opération *School* elle-même, quand les policiers arrêtent des dealers et des gens suspects, ce qui peut choquer les enfants et les parents. L'idéal pour elle serait de n'avoir ni dealers ni policiers en masse.

M^{me} Rampini Itsouhou ajoute que l'association a demandé que la police revienne dans ce quartier dès novembre 2011, à cause de plaintes de parents. La police n'avait plus de contrôle et l'association a dû agir, il y a eu tout un travail pendant un an avec des rencontres avec les polices municipale et cantonale, et l'îlotier a instauré l'opération *School*. Elle pense que pour les parents tout cela est très compliqué car les dealers sont autour de l'école de Zurich. Elle indique que l'on dit aux parents de faire de la prévention, mais que le problème est sous les yeux des enfants et risque d'attiser leur curiosité, les parents ne veulent pas que ce soit leur préoccupation journalière. Elle estime qu'il faut essayer d'être discret, que ce sont des choses qu'ils n'ont pas à savoir, alors qu'elles se passent sous les fenêtres de l'école. Dans le quartier, les enfants entre 8 et 12 ans sont censés aller seuls à l'école, mais les dealers sont sur l'espace public, les trottoirs, et font fuir les habitants. Il a fallu que la police réintègre en urgence le quartier, mais elle pense que d'autres actions sont importantes. Une étude sur les préaux a été faite, pour rétablir le respect entre ceux qui les occupent la nuit et ceux qui les occupent la journée, et on a beaucoup lutté pour faire respecter l'interdiction de vente d'alcool après 21h. Elle affirme que les gens restent chez eux, qu'ils désertent le quartier. A 17h30 il y a peu d'enfants dans les préaux, et pourtant ce sont des espaces de jeu. Selon elle, il y a une baisse de la vie de quartier, un peu abîmée, endommagée par ce qui se passe autour des écoles. La présence policière était une nécessité. Ce qu'elle ne comprend pas dans la motion est le fait qu'elle demande ce qui est déjà en place avec l'opération *School*. Tant qu'il n'y a pas de solution à donner, elle ne veut pas que l'opération *School*

soit levée. Elle indique que la police vient pendant les récréations et pendant les rentrées et sorties de classe pour encadrer les enfants.

Une député (PLR) a compris que la première invite de la motion est mise en place. Cependant, il a été évoqué le fait qu'il reste une inquiétude lorsque les enfants sortent d'activités extrascolaires dans le quartier. Elle demande si cela est dû à un manque de présence policière ou à autre chose.

M^{me} Rampini Itsouhou croit qu'il y a d'autres pistes à développer. Par exemple, la lutte contre les dépanneurs est importante, car certains vendent de l'alcool après 21h, et des jeunes viennent faire la fête dans les préaux.

Une commissaire (PDC) connaît bien la rue de Zurich, et demande s'il y a eu une différence avec les nouveaux aménagements devant l'église.

M^{me} Rampini Itsouhou trouve cela déjà beaucoup plus joli, mais les gens ne se sont pas encore réappropriés les lieux.

Cette même députée comprend donc que cela n'a pas encore amélioré l'occupation du quartier par les familles.

M^{me} Kunderli Berkane indique que les dealers profitent dès la tombée de la nuit de cet endroit aménagé.

Cette commissaire (PDC) remarque qu'il y a un accueil fait au temple pour les gens en grande précarité, et elle demande aux auditionnées s'il y a eu des rencontres entre l'Association des parents d'élèves et les responsables du temple.

M^{me} Rampini Itsouhou affirme qu'il y a eu plein de rencontres avec le temple, mais que ces personnes n'ont pas de ligne de conduite : elles reçoivent des gens dans la précarité, mais aussi des dealers. Elle estime qu'ils font un magnifique travail, mais qu'ils mélangent un peu tout. L'association leur a dit que, s'ils reçoivent dealers, ils devraient aussi faire de la prévention auprès d'eux, car c'est un crime de laisser ces jeunes de 15 ans pratiquer cette activité.

M^{me} Kunderli Berkane indique que le problème des parents n'est pas le danger des dealers eux-mêmes, mais les substances illicites.

M^{me} Rampini Itsouhou pense que cela pousse certains parents à faire des amalgames fâcheux et à penser que les Africains sont tous des dealers.

Une députée (MCG) ne sait pas ce que sont les projets *Mousquetaire* et *School*.

M^{me} Kunderli Berkane explique que cela consiste à faire venir la police aux heures de récréation et de début et fin d'école. Le projet *School* implique la police cantonale en voiture et à pied, et le projet *Mousquetaire* concerne

plutôt des APM qui patrouillent également dans les préaux, et de temps en temps demandent aux personnes indésirables de quitter les lieux.

Cette députée (MCG) demande quel est le problème lorsque des personnes se font appréhender.

M^{me} Kunderli Berkane répond que c'est le fait que les enfants voient des interventions policières.

Cette commissaire (MCG) lui demande si c'est la brutalité policière qui inquiète.

M^{me} Kunderli Berkane dit que non.

M^{me} Rampini Itsouhou explique que cela inquiète les parents de savoir qu'il y a des interventions.

Un député (UDC) demande quelles sont les plages horaires où il faudrait faire un effort pour étendre la protection anti-dealers selon les parents d'élèves.

M^{me} Kunderli Berkane dit qu'il y a eu des discussions avec l'ilotier qui a dit que de temps en temps il y a un point de contact, vers 18h, mais il ne s'agit pas de quelque chose de régulier. Entre 17h30 et 18h beaucoup d'enfants sortent d'activités.

Ce commissaire (UDC) leur demande de confirmer que certaines tranches horaires ne sont pas suffisamment surveillées.

M^{me} Kunderli Berkane pense que c'est surtout à l'heure d'hiver, lorsque le soleil se couche à 17h30.

Un député (EAG) tient à dire qu'il partage ce souci ; néanmoins, puisqu'il a eu lui-même des responsabilités à l'école de nombreuses années, il indique s'être parfois sorti d'ennuis en discutant avec les auteurs de troubles dans le cadre d'un conseil d'établissement. Il avoue qu'il peut paraître un peu étrange de discuter avec des personnes menant des activités illicites, mais affirme que cela a parfois porté ses fruits, notamment aux Grottes. Il demande si l'association a envisagé cette possibilité.

M^{me} Rampini Itsouhou pense que cela va se faire, par l'intermédiaire du temple, pour inculquer le respect de la sensibilité des parents.

Un député (MCG) leur demande ce que les parents d'élèves pensent de l'installation de caméras de surveillance et de l'augmentation de l'éclairage public.

M^{me} Kunderli Berkane a vu que le projet des caméras ne porte que sur une partie des Pâquis, et elle craint que cela ne se déplace vers les écoles là où il n'y a pas de caméras.

M^{me} Rampini Itsouhou ajoute avoir également peur que cela se déplace vers les habitations.

Le Président demande ce qu'il en est de l'éclairage public.

M^{me} Kunderli Berkane imagine que, s'il y a plus d'éclairage, cela va peut-être les encourager à aller ailleurs, et notamment à ne pas uriner dans les préaux.

Une députée (PDC) demande s'il serait acceptable d'avoir une vidéoprotection dans l'environnement de l'école. Par ailleurs, en termes d'occupation de terrain, elle demande si une stratégie a été imaginée avec les autres familles pour occuper le terrain, même si le froid s'y prête un peu moins.

M^{me} Kunderli Berkane indique que cela se fait, notamment sur la placette, mais que peu de personnes peuvent y aller, car les endroits ne s'y prêtent pas vraiment, il y a des routes, on ne peut pas jouer au ballon, on ne peut pas s'abriter. Mais la question est en cours.

M^{me} Rampini Itsouhou ajoute, concernant les caméras, que certains avaient peur que les dealers se déplacent vers les immeubles familiaux.

M^{me} Kunderli Berkane avoue que les parents d'élèves sont partagés. Elle pense qu'il faudrait poser la question aux directeurs d'établissements.

Un député (S) croit que l'association a été auditionnée par le Conseil municipal de Genève sur le même sujet, et il demande quelle suite a été donnée par la Ville.

M^{me} Kunderli Berkane déclare avoir été auditionnée en janvier, mais n'avoir pas reçu d'échos depuis, ni vu d'améliorations.

M^{me} Rampini Itsouhou dit qu'il y a quand même eu le projet *School*, ainsi qu'un rapport, et ne sait pas si cela a découlé de cette audition.

Un commissaire (S) demande si c'est à ce moment-là que la police municipale a agi.

M^{me} Rampini Itsouhou affirme qu'il y avait déjà des APM qui patrouillaient quand elle a été auditionnée. Ils sont là 6 fois une demi-heure par jour.

Audition de MM. Joël Fuchs, directeur de l'école de Pâquis-Centre, et Herbert Binggeli, directeur des écoles de Zurich et De-Châteaubriand

M. Binggeli déclare qu'à l'école de Zurich il y avait beaucoup de dealers qui œuvraient entre le temple des Pâquis et l'école ; on pouvait voir une quinzaine de personnes à toute heure du jour et de la nuit, jusqu'à il y a une

année et demie, à peu près à l'époque où la motion a été déposée. L'école a discuté avec les associations de quartiers et les îlotiers, la police a mis en place l'opération *School* avec une présence policière aux heures de sorties scolaires. Il observe que la situation s'est nettement améliorée. Il y a beaucoup moins de dealers dans le périmètre, ils sont repoussés dans les rues adjacentes. Au niveau du climat, il doit dire qu'il ne pense pas que les élèves se sentent en danger. Le climat d'insécurité est plus visible pour les adultes, les parents, et les élèves n'ont jamais été importunés à sa connaissance par les dealers du coin. Il constate qu'il y a peu de dealers actuellement autour de l'école. Il y en a toujours qui profitent de la présence de l'Espace Solidaire Pâquis, mais il ne pense pas que l'on voit du trafic à proprement parler, il croit que les échanges se passent un peu plus loin. Cependant il est d'accord avec la motion : le deal n'a rien à faire autour des écoles. Il se dit favorable au fait que les polices cantonale et municipale continuent leur action de présence sur le terrain.

M. Fuchs explique qu'en 2011, à l'école de Pâquis-Centre, il y a eu des dealers dans les préaux aux heures de sorties, voilà pourquoi ils ont écrit au DS pour parler de leurs inquiétudes, surtout avec l'approche des grandes vacances, car ils craignaient que les dealers prennent possession du terrain pendant les vacances. La question a tout de suite été prise en main par le DS, et a donné lieu à l'opération *School*. Il y a eu des patrouilles visibles en uniforme, dans d'autres écoles de la ville également (p. ex. au Seujet), mais aujourd'hui cela continue uniquement pour les écoles des Pâquis. Les patrouilles sont très présentes, et le nombre de dealers aux abords des écoles pendant les heures scolaires et le parascolaire a diminué. L'attrait des Pâquis et de la rue du Môle c'est la possibilité de vendre aux automobilistes comme à un drive-in, ainsi que la présence de nombreux points de fuite quand la police arrive. Depuis que l'opération *School* a été mise en place, il y a beaucoup moins de dealers. Il concède que sur le chemin des écoliers il est clair que les élèves les croisent, mais il rejoint son collègue quand il dit que les enfants ne sont pas en danger. Par ailleurs, dans les préaux ce sont plutôt des adolescents et de jeunes adultes qui viennent fumer car ils y trouvent un abri, et il arrive que l'école fasse appel aux APM et à la police pour que ces gens partent, car les enfants sont encore là au parascolaire. Ces personnes viennent se mettre à l'abri quand il pleut : aujourd'hui il a dû faire partir un groupe de 15 jeunes par exemple. Les inconvénients qu'ils créent se situent au niveau des saletés qu'ils laissent.

Une députée (PDC) demande s'il y a eu des changements par rapport à l'aménagement de la placette de Zurich. Elle les questionne aussi sur leur

position concernant la possibilité d'installer des caméras aux alentours de l'école pour dissuader les dealers et leurs clients.

M. Binggeli trouve difficile de dire si l'aménagement a fait partir des gens, car il y avait *School* en parallèle, mais il est vrai que l'endroit est plus convivial et accueillant, et l'idée est que les habitants l'occupent pour faire partir les dealers. Cependant, il y en a peu, ils vont souvent se mettre dans le temple. Concernant les caméras, il trouve personnellement que c'est une bonne idée d'utiliser tous les moyens possibles. Il pense que la police a peu de moyens contre les dealers car ceux-ci sont souvent de retour le lendemain quand ils sont arrêtés. Si des caméras peuvent aider à dissuader, il y serait favorable.

M. Fuchs a fait un rapport à l'intention de la Ville au sujet des préaux et des incivilités autour du préau, et il en est ressorti que dans les moyens possibles pour lutter il y a effectivement les caméras. Cependant, il croit que si l'on en arrive aux caméras c'est qu'on a raté tout le reste. Occuper le terrain est difficile, car les habitants ne prennent plus possession de leur terrain. Il n'est pas forcément un fervent partisan des caméras, il estime qu'il faut trouver d'autres solutions.

Un député (UDC) a cru comprendre lors de l'audition précédente qu'il y a des problèmes aux heures du parascolaire et dans les cours d'écoles jusqu'à 20h. Il demande aux auditionnés de confirmer le fait qu'il y aurait plus de problèmes à ces moments-là.

M. Fuchs affirme qu'il est vrai que les dealers viennent lorsque l'école est moins occupée, notamment après les heures de cours. La police fait des points de contact et essaie de venir jusqu'à 22h, mais de façon certainement moins fréquente que durant les heures scolaires. Il estime que l'on est bien protégé pour les heures scolaires et le parascolaire. Cependant il aimerait rappeler qu'il n'y a jamais eu de personne étrangère dans les bâtiments pendant les heures d'ouverture et pourtant ils sont ouverts. De temps en temps des personnes ivres viennent dans le préau, et on appelle la police.

M. Binggeli se rappelle qu'il y a eu une personne une fois il y a quatre ans à l'école de Zurich, mais il n'est pas certain que c'était un dealer, il pense qu'il s'agissait plutôt d'une personne égarée.

Un commissaire (MCG) déclare avoir lu dans la presse qu'il y a eu des problèmes juste avant la rentrée à 7h ou 7h30 du matin, avec peut-être une overdose.

M. Fuchs déclare que le préau de Pâquis-Centre est garanti propre quand les élèves arrivent. Il n'a jamais dû faire intervenir la police pour ce genre de problème.

Le Président remercie les auditionnés.

Le Président pense qu'il n'y a plus d'auditions à faire.

Une députée (PDC) trouverait intéressant d'entendre des représentants de l'association Eglise ouverte car cette association, bien que prenant des engagements respectables, peut parfois provoquer à son insu des effets secondaires fâcheux.

Un député (S) ajoute que, puisqu'il y a une action faite par la police municipale, il serait intéressé d'en connaître les conséquences, d'avoir une évaluation de la situation, d'interroger les APM.

Le Président résume qu'il y a des demandes pour Eglise ouverte et les APM.

Une députée (PLR) rappelle que cette motion fait partie des objets en suspens depuis longtemps, que l'on avait déjà entendu le département à ce sujet, ce qui fait passablement de monde interrogé, et elle a l'impression que les personnes entendues ont répondu. Elles n'ont pas dit que les problèmes sont réglés dans le quartier, mais une réponse a été donnée aux invites précises de la motion, et elle s'interroge sur l'opportunité d'écouter encore des gens là-dessus.

Elle signale le fait qu'il y a encore beaucoup d'autres choses à faire, et elle attend plutôt de voir si les dépositaires de la motion veulent amender les invites pour faire quelque chose de différent, puisque les auditionnés ont déclaré que la police continue son action, et éventuellement mettre une ouverture pour des heures différentes, afin qu'il n'y ait pas de problèmes après les activités extrascolaires.

Le Président partage ses interrogations.

Un député (EAG) partage également l'avis de la députée (PLR). Il pense qu'il y a un problème systémique, général, qui doit être traité. En ce qui concerne les écoles en tant que telles, les autorités ont répondu. La police municipale et la police cantonale sont présentes, à l'entrée et à la sortie de l'école, et il pense qu'on en a fini avec cette motion.

Une députée (PDC) reconnaît que le travail en lien direct avec la motion est bouclé. Sa proposition d'auditionner le temple va dans le sens de l'interaction, elle croit qu'il est possible de faire un travail concret et abouti, et elle trouve intéressant d'entendre des personnes sur le terrain. Elle pense que cela va peut-être encore continuer malgré le fait que l'on trouve que la boucle est bouclée. Si la commission estime qu'il n'est pas nécessaire de faire ces auditions, elle ne va pas en faire un combat, elle trouve juste

important qu'un rapport soit donné pour information aux associations qui parfois ne mesurent pas les effets collatéraux.

Un commissaire (UDC) pense lui aussi que l'on a eu une première réponse à la motion, donc celle-ci est acceptée et il faut envoyer un rapport au Conseil d'Etat, tout en relevant qu'il y a une crainte au niveau de quelques plages horaires où la couverture policière pourrait être améliorée et qu'il ne faut pas stopper ces opérations. De toute façon, le Conseil d'Etat lira le rapport et prendra connaissance de ces faits.

Une commissaire (MCG) pense que le problème est très bien géré par les invites de la motion. Il reste deux problèmes politiques : le fait d'avoir des préaux ouverts aux enfants en-dehors des heures de classe, et les substances hallucinogènes, mais on ne peut pas gérer ces problèmes maintenant. Les enfants sont confrontés à des substances illicites, des ivrognes, de la prostitution, et le problème ne va pas être résolu ainsi. Elle pense qu'il faut renvoyer la motion au Conseil d'Etat avec un éventuel amendement.

Le Président demande si les auditions proposées sont maintenues. Elles ne le sont pas. Donc, plus d'auditions. Il propose de reprendre le traitement de cette motion, et d'ajouter à ce moment-là des amendements et de trancher.

Un commissaire (MCG) déclare que le groupe MCG est satisfait par ce qui a été entrepris par le Conseil d'Etat et la Ville, mais il estime que l'on peut encore améliorer la présence policière en-dehors de l'école. Il ajoute qu'il serait satisfait si cela était simplement ajouté dans le rapport et qu'il n'y a pas besoin de faire d'amendement.

Le Président met aux voix l'adoption et le renvoi de la **M 2078** au Conseil d'Etat :

Pour : 15 (1 EAG ; 3 S ; 1 Ve ; 1 PDC ; 4 PLR ; 2 UDC ; 3 MCG)

Contre : -

Abst. : -

La motion est adoptée et renvoyée au Conseil d'Etat à l'unanimité.

Conclusion

De l'avis général de la commission, les deux premières invites de la motion trouvent déjà une partie de réponse dans le dispositif mis en place, tant par les agents de police municipaux que par la gendarmerie (projet *School*).

Ce projet devrait continuer mais l'horaire de présence de ces deux entités devrait être adapté au vu des sorties du parascolaire.

D'autre part, il ressort que, suite aux auditions, un éclairage adéquat installé à certains endroits stratégiques diminuerait la présence de personnes indésirables et empêcherait également ces personnes d'uriner ou de commettre des incivilités.

La commission tient à relever qu'elle a été satisfaite d'apprendre que tous les acteurs concernés (scolaires, sociaux, parents, police, etc.) ont engagé et continuent un dialogue entre eux afin de pallier aux problèmes pouvant survenir ou perdurer.

Par ces différentes explications, la commission vous demande de suivre sa position adoptée à l'unanimité.

Proposition de motion (2078)

Ecoles primaires des Pâquis : trafic de drogue, spectacle permanent pour les enfants...

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que nos enfants, pour étudier dans les meilleures conditions possibles, ont droit à un encadrement de qualité ;
- que les écoles doivent absolument être protégées de la criminalité de rue ;
- que les élèves ont droit à un autre spectacle que le trafic de drogue permanent qui règne aux Pâquis ;
- que cela fait trop longtemps que les dealers ont pris possession des abords des écoles de la rue de Zurich et de la rue de Berne ;
- que, malgré les opérations de police (*Figaro, Mousquetaire*, etc.), la scène ouverte du trafic de drogue continue allègrement, en toute impunité, au vu et au su de tous, en particulier des écoliers ;
- que le deal de drogue se pratique nuit et jour et ne s'arrête pas pendant les heures de rentrée et de sortie de l'école, encore moins pendant les récréations ;
- que dès le matin les parents accompagnant leurs chérubins à l'école se voient parfois obligés de « zigzaguer » entre les dealers « zonant » sur les trottoirs du périmètre des écoles ;
- que les parents d'élèves des écoles des Pâquis entendent de plus en plus souvent des remarques de la part de leur progéniture, concernant les comportements étranges d'individus stagnant aux abords des écoles ;
- qu'il paraît que des enseignants auraient même surpris « des personnes étranges » à l'intérieur des bâtiments scolaires ;

invite le Conseil d'Etat

- à engager les forces de police afin de mettre en place une permanence aux abords immédiats des écoles pendant les heures de rentrée et sortie des classes, matin et après-midi, ainsi que pendant les heures de récréation ;
- à collaborer avec la police municipale, afin de permettre une sécurisation pérenne du secteur le plus rapidement possible ;

- à ne plus permettre que la criminalité profite du confort des abords des écoles pour pratiquer des activités illégales ;
- à présenter un plan d'action dans les plus brefs délais au Grand Conseil.